



**Union Syndicale CGT Trésor
des Bouches- du- Rhône**

**183 avenue du Prado 13008 Marseille
Tél. 04 91 17 92 06- Fax. 04 91 17 92 33
cgt.013@dgfip.finances.gouv.fr
www.tresor.cgt.fr/13/**

Marseille le 2 juillet 2010

Monsieur Alain Demasy

Receveur des Finances de Marseille

En qualité de Président des CAP Locales n°2 et 3

**Objet : notre lettre du 1^{er} juillet 2010 restée sans réponse.
Copie en annexe.**

La commission administrative paritaire locale n°2 se déroulera le lundi 5 juillet 2010 à 9h30.

Nous n'avons toujours pas eu communication des éléments demandés dans notre lettre adressée par courriel le 1^{er} juillet 2010 et citée en objet.

Les éléments demandés doivent être portés à la connaissance des élus afin de leur permettre de préparer les travaux des CAP locales de mutation.

Les agents de notre département, particulièrement attentifs à leurs droits et garanties, ne comprendraient pas que leur direction locale, par une rétention d'information, les prive de fait du droit de voir leurs dossiers traités dans des conditions normales.

P/ les élus CGT

Frédéric Larrivée